



Accepter l'initiative de l'UDC mettrait fin à la voie bilatérale

L'initiative de l'UDC contre les Bilatérales demande que la Suisse dénonce l'accord sur la libre circulation des personnes conclu entre les États membres de l'UE et de l'AELE. Son acceptation mettrait un terme à la voie bilatérale et détériorerait l'accès des entreprises suisses à leur principal marché d'exportation. Dans un nouveau dossierpolitique, economiesuisse montre pourquoi l'économie rejette catégoriquement l'initiative et pourquoi il n'y a pas d'alternative équivalente aux accords bilatéraux I.

Les citoyennes et citoyens suisses se prononceront sur l'initiative de l'UDC contre les Bilatérales probablement en mai 2020. Cette initiative demande la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes entre les États membres de l'UE et de l'AELE. Son acceptation dans les urnes sonnerait le glas de la voie bilatérale. L'accord sur la libre circulation des personnes est en effet lié aux six autres accords bilatéraux I (agriculture, obstacles techniques au commerce, marchés publics, recherche, transports aérien et terrestres) par une «clause guillotine». Les conséquences pour l'économie suisse seraient désastreuses: en une année seulement, elle perdrait le droit de participer au marché intérieur de l'UE. Ce serait la fin d'une success-story qui a apporté à la Suisse des emplois et de la prospérité.

Forte hausse de la prospérité

Plusieurs économistes ont calculé la valeur des accords bilatéraux dans des études. Les conclusions ne laissent pas de place au doute: sans ces accords,

l'économie suisse risque de subir un manque à gagner de 37 à 64 milliards de francs par an. Pour le citoyen, cela représente une baisse de revenu allant jusqu'à 4400 francs par an. De manière générale, on constate que les accords bilatéraux apportent des avantages considérables tant aux producteurs de fromage qu'aux chercheurs, tant aux grands employeurs qu'aux PME; en un mot, à l'ensemble de l'économie.

Il n'y a pas d'alternative équivalente

L'initiative de l'UDC contre les Bilatérales ne propose pas d'alternative valable. Des contingents n'amélioreraient pas la situation sur le marché du travail. Ils aggraveraient au contraire la pénurie de main-d'œuvre et menaceraient des emplois. De plus, un accord de libre-échange de vaste portée ne remplacerait pas la participation des entreprises suisses au marché intérieur de l'UE possible grâce aux accords bilatéraux. Ceux-ci ont été conclus à l'époque justement parce qu'ils apportaient une plus-value aux entreprises suisses.

L'initiative de l'UDC contre les Bilatérales menace la place économique suisse, et sa prospérité, à maints égards et n'apporte aucune valeur ajoutée. Dans ces conditions, economiesuisse rejette catégoriquement cette initiative.

Accéder au dossierpolitique